



LA MÉDIATION PAR LES PAIRS, UN ATOUT POUR LA PARTICIPATION DES JEUNES USAGERS?

CHARLES GLINEUR (Assistant doctorant) et **LOÏC SERAN** (Assistant de recherche)
au Service de Pédagogie et Andragogie Sociales (UMONS)

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue une préoccupation majeure dans les différents niveaux de pouvoir. Afin de répondre à cette problématique, l'Union européenne a notamment mis en place la Garantie européenne pour la jeunesse afin d'engager les États membres à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 25 ans (Cooremans, 2015). Cette mesure a fait l'objet d'un axe spécifique lors de la programmation 2014-2020 du Fonds Social Européen (FSE) débouchant ainsi sur des initiatives telles que le projet Action Jeunes pour l'emploi. Ce dernier propose une méthodologie innovante prenant appui sur l'implication des tiers dans l'accompagnement afin d'assister les publics dans leur insertion professionnelle.

Insertion professionnelle des jeunes, de qui parle-t-on ?

À travers ce public cible, se retrouvent principalement des jeunes NEET. Ce terme provient de la contraction de l'expression « Not in Employment, Education or Training » soit « ni à l'emploi, ni à l'école, ni en formation ». Selon l'IWEPS (2022), en Wallonie, pour l'année 2021, 11,9% des jeunes Wallons de 18 à 24 ans peuvent être considérés comme NEET. À titre de comparaison, ce chiffre est de 7,7% pour la Flandre, de 13% pour la région Bruxelles-Capitale et de 13,7% pour l'Union européenne. L'appellation NEET est en réalité bien plus complexe que cela, car elle concerne un public hétérogène aux trajectoires variées (Couronné & Sarfati, 2018). C'est pourquoi il est nécessaire d'investiguer plus distinctement les caractéristiques du public NEET pour comprendre l'intérêt de cette catégorie statistique.

Pour ce faire, différents sous-groupes ont été identifiés afin de clarifier les profils des jeunes entrant dans cette catégorie : les chômeurs de longue et courte durée, les re-entrants (personnes sur le point de réintégrer une formation, un emploi ou l'enseignement), les personnes non disponibles (maladie, handicap...), les personnes assumant des responsabilités familiales, les personnes désengagées (découragement face au travail...) et, enfin, une catégorie « autres » reprenant des profils tels que l'apprentissage autodidacte (Eurofound, 2017). Ces regroupements, qui mettent bien en évidence l'hétérogénéité des NEET, permettent aux chercheurs et aux acteurs de terrain de mieux cerner les caractéristiques, les besoins et par conséquent d'identifier plus facilement les NEET qui sont les plus à risque de pauvreté et d'exclusion sociale.

En effet, bien que le terme NEET ne soit pas toujours défini de manière univoque sur le plan international et qu'il regroupe des personnes de différents milieux socioéconomiques (Cuzzocrea, 2014), il s'agit d'un indicateur central dans les études menées sur les problèmes d'insertion et de précarité des jeunes (Carcillo et al., 2015). Les NEET vulnérables doivent le plus souvent faire face à des situations de paupérisation, d'exclusion sociale et financière, de décrochage scolaire, de stigmatisation, de rejet et d'endettement (Cuzzocrea, 2014). Ces contextes viennent généralement s'accumuler et finissent par impacter de nombreux domaines de la vie quotidienne, créant ainsi un fossé

que ces personnes ne peuvent surmonter par leurs propres moyens (Vranken, 2005). C'est pourquoi les vécus de vulnérabilité au sein du public NEET doivent faire l'objet d'une attention toute particulière des institutions sociales via différentes actions et projets.

Le projet Action Jeunes : objectif et méthodologie

Dans ce contexte, le projet « Action Jeunes vers l'emploi » a été mis en place de 2015 à 2019. Il s'agit d'un projet financé par le FSE qui vise l'insertion professionnelle des jeunes NEET via la finalisation de leur parcours d'étude ou de formation, l'accompagnement dans les démarches d'emploi ou la proposition de formules de contrats d'insertion selon les modalités de l'article 60, § 7 ou l'article 61. L'opérationnalisation de cet objectif se fait grâce à un partenariat entre l'Université de Mons, la Haute École de la Communauté française en Hainaut, le CPAS de Mons, le CPAS de Binche, le CPAS de La Louvière et le CPAS de Frameries.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des NEET, les partenaires du projet Action Jeunes ont décidé d'impliquer dans le processus d'accompagnement des stagiaires réalisant le master en Sciences de l'Éducation à l'Université de Mons. Le travail qu'opèrent ces étudiants n'est pas pour autant similaire à celui que réalisent les assistants sociaux des services concernés par le projet (Aide générale et Service d'insertion professionnelle). En effet, les étudiants opèrent par binômes et proposent un accompagnement individuel de proximité hors cadre institutionnel.

Pour ce faire, l'accompagnement n'est pas contraint ou contraignant, le jeune est libre d'accepter ou non le suivi proposé par le binôme et de le refuser à tout moment. En outre, les stagiaires sont soumis au secret professionnel et ne doivent donc pas divulguer aux membres du CPAS ce qui sera dit ou entendu lors des rencontres avec les jeunes sauf situation extrême ou de danger.

De plus, l'aide apportée est diverse et ne se limite pas à l'insertion professionnelle, le trinôme (composé d'un jeune et de deux stagiaires) pouvant, entre autres, focaliser son travail sur des questions liées au logement ou encore à la réalisation de démarches administratives. Cette flexibilité inscrit le jeune dans un processus d'accompagnement global qui permet d'agir dans une perspective multidimensionnelle.

De fait, les étudiants occupent une position intermédiaire entre le jeune et l'institution, ce qui favorise la mobilisation du jeune et la création d'un lien de confiance. Par la proximité de leur âge et de leur statut dans la société, ces stagiaires opèrent donc un rôle de médiation dans un cadre plus ouvert et donc favorable à l'échange et à l'identification.

Enfin, les jeunes accompagnés en priorité par les étudiants sont ceux se trouvant en rupture quasi complète avec l'institution et les travailleurs sociaux. Du fait de cet éloignement, il s'agit de personnes ayant un parcours d'intégration qui semble compromis au regard de leur PIIS. Le rejet d'une aide souvent vitale pour ses bénéficiaires pose question, tout comme la manière de parvenir à toucher ces publics.



Accompagner les « décrochés »

Pour Roulleau-Berger (2003), ce type de désaffiliation trouverait sa cause dans la fragilisation de nos sociétés salariales dont les sphères économiques ne donneraient plus aussi facilement accès à des fonctions génératrices de sens comme l'emploi. Par leur âge et leur statut, les NEET les plus vulnérables se trouveraient donc face à une double contrainte, entre injonction d'entrer dans la vie active et impossibilité d'y parvenir par les moyens classiques (Blairon & Mahy, 2017 ; Roulleau-Berger, 2003).

Dès lors, face à l'inaccessibilité d'emplois générateurs de structure, ces jeunes adultes pourraient se tourner vers des formes alternatives de valorisation et de socialisation au travers d'espaces intermédiaires en marge des sphères institutionnelles et sociétales (Roulleau-Berger, 2003). Le travail auprès de publics désaffiliés ne serait donc pas uniquement celui d'un diagnostic de leur situation, mais également d'un renouvellement des liens et des connexions entre ces individus et la société.

Par conséquent, dans le cadre du suivi de personnes en décrochage avec le CPAS, les stagiaires se doivent d'opérer un travail de reliance auprès de jeunes exclus ou partis des sphères institutionnelles (Bolle De Bal, 2003). De manière pragmatique, l'intervention des binômes prend alors appui sur deux postulats, le premier est l'impossibilité d'intervenir à partir de l'institution et le second est de construire avec le jeune afin de lui permettre de trouver sa place.

Sortir du cadre ou en apporter

Partant de ces principes, le processus d'accompagnement relève de la pratique de l'aller-vers ou outreaching (Godrie et al., 2017), c'est-à-dire une approche de terrain visant à connaître l'autre et son cadre de vie afin de mieux l'aider. Ce travail de proximité n'est pas anodin, car il met à jour un autre champ de l'action, la possibilité de découvrir avec le jeune un terrain de discussion neutre où les codes de l'institution et des jeunes peuvent être mis en relation.

Dans l'optique d'un travail social, les espaces intermédiaires peuvent donc avoir la vocation d'être des lieux de recomposition (Roulleau-Berger, 2003), c'est-à-dire, un terrain d'ajustements et de transactions entre les formes institutionnelles et non institutionnelles. Ces espaces tiers sont multiples, à la fois physiques, sociaux et symboliques. Ainsi, les jeunes et leur binôme de référence créent des espaces de parole informels, plus flexibles, tout en mettant en avant leurs similarités pour créer du lien jusqu'à parvenir, in fine, à faire reliance avec l'institution.

De plus, ces suivis individualisés ont également porté leurs fruits dans les cas de soutien de jeunes aux parcours d'insertion bien engagés. En effet, les bénéfices globaux de cette approche au cas par cas permettraient d'alimenter les relations de confiance préexistantes envers les travailleurs sociaux et l'institution pour laquelle ils travaillent. Dans ce cadre, le rôle des stagiaires se transforme et prend la fonction de « béquille » à l'intégration. Profitant de leur place de tiers, les étudiants composent avec le jeune tout en lui apportant une structure, cette approche individualisée conférant également un sentiment de sécurité (Desseyn et al., 2016).

De ce fait, les stagiaires d'Action Jeunes occupent un rôle aux multiples facettes, à la fois traducteurs, médiateurs et encadrants dont la répliquabilité pose question. En effet, l'approche présentée dans cet article a permis de raccrocher environ 15 % des jeunes en situation de désaffiliation en les redirigeant vers un emploi ou une formation.

S'agissant d'une approche non contraignante, ces résultats sont encourageants et ouvrent des perspectives de transposition de cette méthodologie à d'autres contextes. Il existe déjà des initiatives similaires telles que la pair-aidance dans le domaine de la santé mentale qui emploie le même processus de médiation par les pairs et de création d'un espace tiers. Ainsi, la répliquabilité de ce dispositif pourrait s'envisager dans de nombreux contextes de travail social auprès de publics fragilisés ou marginalisés. ■



COMMUNICATION

ACCUEIL D'UNE NOUVELLE CHEFFE DE SERVICE À LA FÉDÉRATION DES CPAS

C'est en tant que Cheffe du Service du Centre de Formation que Laurence Warnant a rejoint l'équipe de la Fédération des CPAS début janvier.

Elle a un diplôme d'assistante sociale et un master en politique économique et sociale de l'UCL.

Ayant débuté sa vie professionnelle dans une structure mutualiste, elle a exercé des fonctions de coordination, de gestion d'équipes et de projets dans le secteur de l'aide et des soins à domicile en Brabant wallon, étendues sur la Région wallonne. Le travail en réseau avec tous les partenaires de la santé l'a passionné durant treize années.

Son second mandat professionnel, concernait le secteur du handicap et plus précisément la branche hébergement, où elle y a exercé des fonctions de direction durant douze années. Par la mise en place de nouvelles orientations d'accompagnement et l'acquisition de maisons, des habitats à taille humaine ont vu le jour en ville. Ces nouvelles perspectives ont considérablement amélioré l'inclusion des personnes, leur autonomie et qualité de vie.

Elle est heureuse de rejoindre l'équipe du Centre de Formation qui veillera à répondre au mieux aux besoins en formations des CPAS. ■

